

CONTRAT PÉDAGOGIQUE

Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)

Parcours Sciences du Numérique et Management (SNM)

Parcours Sciences du Numérique et Management Executive (SNME)

Les parcours non internationaux du Master MIAGE sont organisés en « Blocs de Connaissances et Compétences (BCC) ».

Chaque BCC doit être validé indépendamment avec une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE coefficientées qui le composent sans note éliminatoire. Les coefficients étant égaux aux crédits ECTS.

Dans le BCC 4 de la 1^{ère} année du parcours SNM, il y a une note éliminatoire dont le seuil est de 07/20 à l'UE « Stage » de 3 ECTS.

Il n'y a pas de compensation possible entre les BCC. La validation d'une année de Master nécessite la validation de tous les BCC qui la composent.

L'inscription en 2^{ème} année de Master nécessite la validation de tous les BCC de 1^{ère} année de Master.

Les BCC étant organisés en niveaux 1 et 2, un étudiant redoublant sa 1^{ère} de Master mais ayant validé un BCC de niveau 1 peut être autorisé à suivre par anticipation le BCC de niveau 2 correspondant, sur autorisation pédagogique de l'enseignant responsable du parcours.

Les UE suivies par anticipation seront ajoutées aux inscriptions pédagogiques de l'étudiant qui n'aura qu'une seule inscription administrative en 1^{ère} année de Master.

La compatibilité des emplois du temps n'est pas garantie entre les UE de 1^{ère} et 2^{ème} année.

Parcours Sciences du Numérique et Management Executive (SNME) en partenariat avec l'Université La Sagesse du Liban

Une moyenne globale de 10/20 doit être obtenue.